

Le mois de mai terminé, l'arithmétique commence à 8 heures pour se terminer à 9 heures ; ensuite vient le coucher.

REMARQUES.

1o. Les élèves sont partagés en deux sections, afin d'éviter l'encombrement et par là les pertes de temps, et aussi afin de créer de l'émulation entre eux.

2o. Les chefs de sections sont tenus de rendre compte, chaque jour, au Directeur, des travaux qu'ils ont exécutés avec ceux dont ils sont chargés, de la manière dont ces travaux ont été faits, et de l'application donnée par les élèves. Il leur faut faire ces notes avec soin, car le Chef de Pratique, lui aussi, donne les siennes, et s'il y a différence, le chef de section doit en rendre compte.

3o. Tous les élèves sont astreints à suivre la comptabilité de la ferme. A tour de rôle, ils tiennent le journal. Pour contrôler le journal des élèves, il y a le journal tenu par le Chef de Pratique. Tous les mois, les entrées du Grand-Livre se font par les élèves, sous la surveillance du Professeur d'agriculture.

POUR LA SAISON D'HIVER.

AVANT-MIDI.

1o. Réveil à 6 heures.

2o. Déjeuner à 6½ heures.

3o. De 7 heures à 8 heures, soins des animaux à l'étable.

4o. De 8 heures à 10½ heures la division A va à l'étude, et la division B va à l'atelier. (Chaque semaine les rôles changent, c'est-à-dire que la division A va à l'étude une semaine l'avant-midi et l'autre semaine l'après-midi).

5o. De 10½ heures à 11½ heures, cours d'agriculture.

6o. De 11½ heures à midi, soins des animaux à l'étable.

7o. Dîner à midi, suivi de la récréation jusqu'à 1 heure.

APRÈS-MIDI.

1o. De 1 heure à 4 heures, la division B va à l'étude et la division A va à l'atelier.

Remarque—C'est pendant ce temps que se donnent alternativement, les cours d'Art-Vétérinaire et de Droit-Rural.

2o. De 4 heures à 5 heures, soins des animaux à l'étable.

3o. De 5 heures à 6 heures, arithmétique.

4o. A 6 heures, souper suivi de la récréation jusqu'à 8 heures.

5o. De 8 heures à 8½ heures, étude, suivie de la prière.

6o. Coucher à 9 heures.